



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

La paie des Dirigeants et TNS

PUBLIC

Experts comptables, responsables du social,
collaborateurs

DUREE

1 jour(s) - 7 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

PREREQUIS : Ce séminaire s'adresse à des publics ayant une expérience dans ce domaine

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser les spécificités de la paye des dirigeants, des mandataires sociaux, des cadres dirigeants et des TNS
- Comprendre les différents modes de rémunération
- Calculer et payer les charges sociales spécifiques
- Comprendre le régime social et fiscal des indemnités de rupture
- Gérer les régularisations, réintégrations sociales et fiscales
- Etablir les bulletins de paye

CONTENU PEDAGOGIQUE

Distinguer et choisir entre les différents statuts juridiques :

- mandataires sociaux
- Cumul contrat de travail et mandat social
- Cadres dirigeant / TNS

La réglementation des temps de travail, congés et absences

- Qui est soumis à la réglementation de la durée du travail et selon quelles modalités ?
- L'impact des différents statuts sur le régime des congés payés
- Maladie, maternité, accident du travail, ..., quelles sont les règles ?

Les régimes de protection sociale spécifiques à chacun des statuts

- Sécurité Sociale

- Assurance chômage
- Retraites complémentaires

Les éléments spécifiques de la rémunération des dirigeants

- Salaires, avantages en nature, frais professionnels, frais d'entreprise
- Rémunération différée : intéressement, participation, stock options ...
- Bonus, primes, ...
- Jetons de présence
- Retraite chapeau
- Indemnités de rupture

Calculs et formalisme

- Le traitement social et fiscal des différents éléments de la rémunération
- Quand faut-il établir un bulletin de salaire ?
- Exemples de bulletin de paye

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

Remise d'un support
Présentation sur diaporama
Echanges entre participants
Etudes de cas

Modalités de la classe virtuelle

- Assistance technique et pédagogique:

L'assistance technique est assurée par d'une équipe dédiée au sein de notre organisme. Un membre de cette équipe reste connecté tout au long des séances afin de pouvoir intervenir en cas de difficultés techniques.

- Les participants peuvent joindre notre équipe par mail ou téléphone.
- Le formateur assure l'assistance pédagogique pendant la classe virtuelle.
- La classe virtuelle, animée par 1 formateur expert du domaine et de l'animation de classe virtuelle. Un premier temps est consacré à des apports d'expertise sur le contenu. Un second temps le formateur assure l'assistance pédagogique en mode synchrone à la demande de chacun des participants. Le formateur apporte des expertises complémentaires utiles.
- Le formateur évalue la bonne compréhension et l'assimilation des participants grâce aux activités interactives et des quiz, sur la base du référentiel des compétences à développer.
- Un certificat de réalisation de la formation est adressé aux participants à l'issue de la formation ainsi qu'un relevé des temps de connexion

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 9 h - 17 h

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Henri CATARINA

Consultant en paie et en social et Maître de conférences en gestion à l'Université Montpellier I où il

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 400 €

Adhérent IFEC + CJEC : 300 €

Adhérent IFEC + ANECS : 300 €

a créé le Master Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques.

Adhérent IFEC + Stagiaire : 300 €

**Adhérent IFEC +Inscrits à l'ordre < 5ans :
300 €**

Non Adhérent IFEC : 500 €